



## PROTOCOLE : UNE V0 SANS CADRAGE NI ÉBAUCHE DE CONTREPARTIES SOCIALES !

**Près de dix mois** après la première annonce de l'ouverture des négociations protocolaires et seulement six semaines avant la date prévue d'une éventuelle signature, la V0 du protocole a été présentée aux organisations syndicales. Faute d'arbitrage en réunion interministérielle, aucune contrepartie sociale ne figure dans ce document qui, par conséquent, se limite à une liste de contraintes pesant sur les personnels et plus particulièrement sur les contrôleurs exposés à un « contexte en forte évolution » :

- augmentations du trafic et de sa variabilité saisonnière, hebdomadaire ou quotidienne ;
- baisse des effectifs des contrôleurs ;
- objectifs européens de performance (économique et capacité notamment) contraignants pour la DSNA menacée de pénalités financières ;
- nouveau cadre réglementaire européen sur la gestion des compétences des contrôleurs (mise en place d'évaluations de compétences pratique et linguistique tous les trois ans) ;
- transformation des contrôleurs aux nouveaux outils.



**Un accord gagnant-gagnant est toujours possible mais il ne tient qu'à un fil...** Conscient des problématiques et des enjeux, le SNCTA a, jusqu'ici, accepté de travailler les volets techniques de ces négociations. Ce travail n'est pas abouti et se heurte notamment à l'absence de négociations sur de justes contreparties sociales.

**SI LA DGAC SOUHAITE AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU CONTRÔLE AÉRIEN DÈS CET ÉTÉ, LES CONTRÔLEURS ONT, QUANT À EUX, DES ATTENTES SOCIALES FORTES ! LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT MAINTENANT APPORTER DES RÉPONSES CONCRÈTES ET DÉMONTRER LEUR VOLONTÉ D'ABOUTIR À UN VRAI ACCORD SOCIAL !**

